



Collectif D'ailleurs Nous Sommes d'Ici 37

DNSI37 - dailleursnoussoyonsdici37@gmail.com

<https://dnsi37.thefreecat.org/>

Tours, le jeudi 3 mars 2016

Communiqué de presse, en soutien aux personnes convoquées par le commissariat de Tours pour la publication d'une vidéo relative à l'intervention policière du 6 décembre 2015 dans le quartier de l'Europe.

Notre collectif apporte son soutien à deux jeunes femmes qui nous ont fait part de leur désarroi d'avoir été convoquées fin décembre au commissariat central de Tours, dans des conditions méritant pour le moins d'être éclaircies. Cela concernait la publication sur Facebook d'une vidéo filmée depuis un appartement et témoignant partiellement de l'intervention policière du dimanche 6 décembre 2015, dans le quartier de l'Europe, à Tours Nord, autour de l'arrêt de tram « Beffroi ». Une intervention qui a donné lieu à plusieurs dépôts de plaintes d'habitants, pour « violences par personnes dépositaires de l'autorité publique », des policiers se plaignant pour leur part d'outrage et/ou rébellion, comme il est habituel dans ce type de circonstances.

Dès réception de l'appel téléphonique lui stipulant sa convocation, la jeune mère de famille qui avait capté puis publié cette vidéo sur son compte Facebook en toute bonne foi, sous sa propre identité, a pris peur et a préféré la retirer¹. Elle s'est ensuite rendue au rendez-vous sans aucune idée de ses droits, comme celui d'être assistée d'un avocat, ou de garder le silence. Là elle a dû subir l'angoisse et l'humiliation d'une prise d'empreintes et de photos anthropométriques, puis d'un interrogatoire intrusif. Peu après deux amies qui l'accompagnaient lors de la captation ont également été convoquées. Et celle qui habite l'appartement d'où la vidéo avait été filmée a dû auparavant ouvrir sa porte à une escouade de policiers qui ont envahi et inspecté son domicile tout en la questionnant.

À l'écoute de l'auteure de la vidéo et de son amie visitée à son domicile par les policiers, nous avons perçu combien les deux femmes ont eu le sentiment éprouvant d'avoir été traitées comme si elles avaient participé à un incompréhensible délit. Serait-ce pour avoir lancé publiquement l'alerte à travers une vidéo montrant des policiers qui insultent, bousculent, matraquent, ou frappent à coups de pied des hommes du quartier, dont un alors qu'il est maintenu à terre ? Certains propos audibles dans la bande-son de la vidéo pourraient être en cause car présumés injurieux pour la police. On y entend avant tout des commentaires échangés entre de jeunes personnes exprimant de façon très spontanée, parfois même ingénue, leur surprise et leur indignation à la vue de comportements policiers choquants.

Filmer ou photographier la police lors d'une intervention sur la voie publique n'est pas interdit. Diffuser les images relève de la liberté d'expression et d'information, valable aussi bien pour le simple citoyen que pour le journaliste professionnel. Lorsqu'il y a suspicion de violences policières, il en va même selon nous d'un geste de solidarité envers les potentielles victimes, et d'un devoir de salubrité publique, rappelant leurs missions à des fonctionnaires censés protéger la population.

Nous dénonçons un traitement policier oppressif ciblant des témoins, qui a porté atteinte à leur vie privée, et qui les force à vivre pour un temps indéfini dans l'incertitude, sous la menace anxiogène de suites judiciaires à leur encontre. Pleinement solidaires, nous les accompagnerons dans toutes les démarches qu'elles jugeront utiles et nécessaires pour faire valoir leurs droits.

Collectif D'ailleurs Nous Sommes D'ici 37 – Contacts presse : 06 78 12 39 30 ou 06 52 78 87 65

1 Voir la vidéo republiée par le site collaboratif d'informations locales La Rotative dans son article : « [Tours Nord : le commissariat intimide des témoins de violences policières](#) »